

# Lanrodec

[www.lanrodec.fr](http://www.lanrodec.fr)

Février 2019 | N° 154



## MAIRIE DE LANRODEC

Bourg  
22170 LANRODEC  
02.96.32.61.61  
commune-lanrodec@orange.fr  
www.lanrodec.fr

Ouverture de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00,  
Fermée les mardis et jeudis après-midi,  
Permanence d'un élu le samedi matin de 10 h 30 à 12 h 00.

### Publication de la commune de Lanrodec

#### Directeur de la publication :

Jean Pierre LE GOUX

#### Secrétariat de rédaction :

Fabienne Léger, David Auroux

**Impression :** La Mairie

**Distribution :** La Poste

**Tirage :** 490 exemplaires — février 2019

#### École

- Maternelle.....02.96.32.63.57
- Primaire / bureau de la directrice.....02.96.32.63.64

**Garderie** .....02.96.32.63.64

**Restaurant scolaire**.....02.96.32.65.85

**Bibliothèque** .....02.96.32.65.07

contact@bibliotheque.lanrodec.fr  
www.bibliotheque-lanrodec.fr

Ouverte les lundis et vendredis de 16 h 00 à 18 h 00  
les mercredis de 15 h 00 à 18 h 00  
le samedi de 10 h 00 à 12 h. 00

*Pendant les vacances scolaires :*

ouverture uniquement le mercredi et le vendredi de 16h00 à 18h00

### SERVICES COMMUNAUTAIRES

- Petite enfance « Multi-accueil ».....02.96.79.72.75
- Centre de Loisirs Le Pass'Age.....02.96.79.79.12
- CDC Leff Armor (siège : Blanchardeau) 02.96.70.17.04
- SMITOM .....02.96.74.14.64
- Office du tourisme .....02.96.79.77.71

**Cabinet infirmier Lanrodec**.....02.96.69.61.04

### Horaires de la déchèterie de Plouagat

02.96.79.59.11

#### Période basse saison du 1er novembre au 31 mars :

9 h 00 - 12 h 00 / 13 h 30—17 h 00

#### Période haute saison du 1er avril au 31 octobre

8 h 30 -12 h 00 / 13 h 30—18 h 00

Ouverte les lundis, mercredis (sauf le matin du 1er mercredi du mois), vendredis, samedis.

Fermée les mardis, jeudis et dimanches.

## SOMMAIRE

3	Le Mot du Maire
6	Conseils Municipaux
12	La vie communale
20	La vie associative
24	Culture / expositions



**VENTE  
RÉPARATION**

**Christophe COCQUEN**

Rue des Moissons  
22170 PLOUAGAT / **02 96 74 10 70**

**mahou**  
Peinture Décoration

**Gratien Charpentier**  
**06.46.85.04.26**

gratien.charpentier@outlook.fr

Peinture - Sol - Ravalement

Zone Industrielle de Grâces - Bord RN 12  
11 route de Kerbost - 22200 Guingamp  
Tél: 02 96 43 72 81

## LE BISTROT

BAR TABAC LOTO JEUX

02.96.73.53.97

15 rue des écoliers  
22170 LANRODEC

LUNDI 7H/20H  
MARDI FERME  
MERCREDI 7H/20H  
JEUDI 7H/20H  
VENDREDI 7H/20H  
SAMEDI 8H/20H  
DIMANCHE 8H/20H

EPICERIE DEPOT PAIN ET GAZ



## Vœux du maire pour 2019

Bienvenue aux nouveaux nés et aux nouveaux arrivants

En ce début d'année, je viens d'abord vous souhaiter tous mes vœux de bonheur, de santé, de sérénité, d'épanouissement et d'enthousiasme pour cette année 2019.

Avec une pensée particulière pour ceux que la maladie affecte, qui traversent une situation familiale ou professionnelle difficile, qu'ils gardent confiance et courage autour d'une solidarité active mobilisatrice en ces temps plus difficiles, et d'une capacité de dialogue entendue et réformatrice si nécessaire.

C'est aussi aujourd'hui l'occasion de remercier et de souligner le rôle déterminant des personnels, des enseignants, des élus, des partenaires, des associations, des bénévoles qui apportent tout au long de l'année leur dynamisme, leur compétence, leur complémentarité nécessaires aux élus dans l'accueil, l'ambiance de notre commune.

Je salue les entreprises, artisans, commerçants, les agriculteurs. Je les remercie pour leur partenariat et leur souhaite courage, détermination, réussite et si possible prospérité et développement.

Je remercie vivement les associations (une bonne quinzaine) qui œuvrent tout au long de l'année, véritables poumons de la commune, salue tous les bénévoles qui s'y investissent. Dans plusieurs domaines :

- Les sports : nos deux ambassadeurs, avec le foot (FCPCL) et le Celtics Lanrodec Futsal puis le hand en compétition et formation à Plouagat ; FCPCL d'ailleurs doté de nouvelles structures très appréciées,
- Les loisirs complémentaires ici avec la capacité pour tous d'évoluer à leur niveau, le Club Omnisport, développé par Stéphane et son équipe qui fait un travail exceptionnel d'initiation à de multiples activités pour les plus jeunes et moins jeunes, les équipes de basket notamment mais aussi Roller – Badminton – courses à pied...,
- De l'inter génération avec le Club du 3<sup>ème</sup> âge même s'il peine à recruter,
- De la Mémoire avec les Anciens Combattants et la nouvelle association « Mémoire Patriotique Armoricaine » (Arnaud Jaffrelot) – Centenaire de la Grand Guerre,
- De l'école bien sûr avec l'énorme travail de l'Amicale Laïque dynamique autour de son équipe (coprésidents David et Stéphane),
- De la danse et de la musique avec le dynamisme du Cercle Celtique,
- De l'animation et innovation avec le Comité d'Animation et son remarquable feu d'artifice et la fête historique du Pardon Communal mais aussi de Senven,
- Du culturel, avec la programmation soutenue d'expositions (menées par Bernard et Paschale), et

l'équipe Bibliothèque très fidèle autour de David (310 adhérents avec l'école),

- Les Associations « on n'est pas que des cageots », la société de Chasse qui fédère de plus en plus, le Club d'Éducation Canine qui contribuent à faire connaître Lanrodec,
- Les deux nouvelles associations : Asso 7 (boules, palets, jeux d'adresse) et Breizh Orzel (poney games),
- Je souhaite aussi à l'association de jeunes Happy Mouv' de pouvoir se restructurer.

Sans oublier les activités proposées par les associations intercommunales.

Du côté de Coat aussi, à des horizons et objets différents mais quelquefois complémentaires et humanitaires avec le centre EPIDE (Établissement Public d'Insertion dans l'Emploi) dirigé par Mme ZELLNER (50 encadrants). Je leur souhaite de poursuivre avec réussite dans l'application, le sérieux, le savoir-faire qui est le leur pour le mieux-être, l'intégration, le cadrage, dans l'orientation précisée de nos jeunes quelquefois laissés pour compte et désorientés mais très volontaires. 120 jeunes, bientôt 150, peuvent acquérir des éléments de perspectives favorables en insertion sociale et emploi. Je les assure de notre soutien et souhaite voir développer un partenariat dans les domaines qui nous concernent et qui peuvent être valorisateurs de leur démarche.

Dans le domaine de l'éducation spirituelle, religieuse, je salue le travail des bénévoles paroissiaux : le curé, l'Abbé Serge Kougnandé, accompagné du Père Laurent Bloyet de Jean-Yves, Claire et Pierre. Continuez à être le soutien moral et spirituel dans les moments heureux ou douloureux, d'apporter la sérénité nécessaire à ceux qui le souhaitent.

Je remercie et j'adresse tous mes vœux aux personnels, les remercie pour le travail dense et varié, effectué au niveau du secrétariat, des écoles, de la cantine-garderie, des services techniques et de la bibliothèque. Qu'ils trouvent dans le dialogue, l'ambiance, la communication avec les élus, les enseignants, les meilleures conditions de travail pour rendre les meilleurs services aux administrés, aux enfants.

Bonne retraite à Jean-Yves et Suzanne.

LANRODEC a de nombreux atouts pour aborder 2019 avec confiance et un optimisme mesuré.

Et nous sommes condamnés à être optimiste : dans l'espérance, la confiance en l'autre – avec le sens des responsabilités et le plaisir de vivre.

Nul ne peut être responsable et désespéré.

Les atouts : d'abord

- L'école : le cœur de la commune

# Mot du maire

- Notre économie : les entreprises, les commerces, l'agriculture a qui nous souhaitons développement et prospérité, renouvellement
- Nos équipements : école – salle des sports – terrain des sports – City - Kerprin – espace culturel/ Bibliothèque – voirie – boulo-drome.
- Les logements locatifs et espaces de vie

Je dis ce qui est fait n'est plus à faire : heureux d'avoir anticipé dans beaucoup de domaines.

Garder une fiscalité qu'on peut qualifier de très modérée.

LES STATISTIQUES SONT AU BEAU FIXE EN 2018 : UNE DÉMOGRAPHIE TRÈS POSITIVE : 1330 habitants

- Population : près de 30 % de plus en 10 ans
- Naissances : 14 + nouveaux couples arrivés
- Décès : 9
- 12 permis de construire pour maisons neuves

Nous maintenons une capacité d'accueil soutenue sans être démesurée, une population qui je pense s'y plaît, s'adapte bien, dans le respect de notre identité rurale. Proximité – Cadre de vie.

Valeurs qui s'appuient aussi sur la mémoire et le vécu : les chemins de la mémoire sont ceux de la citoyenneté.

## BILAN 2018

- La rénovation complète du complexe vestiaires et foyer au terrain des sports, la clôture du site à l'entrée, avec parking complémentaire, la main courante du terrain des sports ;
- Fin de l'aménagement des espaces du Centre-Bourg en complément des sites infirmières et coiffeuse : 2 autres espaces sont ou vont ouvrir bientôt : le réflexologue, Mr Le Pape Bryan, est déjà en place, et nous accueillerons en 2019 un cabinet d'orthophoniste avec Mme Bonny Aude ;
- Poursuite de l'amélioration de Kerprin : sol ;
- Remplacement du bardage transparent de la salle des sports et création de vestiaires à la salle des sports ;
- Jardin du souvenir au cimetière ;
- Diverses portions de voirie et enrobés de trottoirs ;
- Éclairage de la chapelle de Senven ;
- L'équipement numérique à l'école ;
- 2 logements locatifs adaptés en T2 et T3.

## Intercommunal

La fusion de Leff communauté et de Lanvillon Plouha

sous l'appellation Leff Armor Communauté est effective depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Un territoire plus vaste. 28 communes au lieu de 13. 32000 habitants.

- Nouveau territoire : des élus qui commencent à se connaître,
- Pas toujours facile d'agglomérer spontanément,
- Un territoire à découvrir, qui n'est pas un vrai bassin de vie (Plouagat, Plouha, Châtelaudren)
- Mais une volonté d'avancer quand même dans un espace pas forcément choisi mais quand même moins dimensionné que d'autres.

Nous devons nous y impliquer à fond pour générer les mutualisations possibles et en faisant en sorte que se motivent et se mobilisent tous les élus pour garder la proximité, la réactivité, l'efficacité, le bénévolat des élus de base et l'identité de notre territoire.

Sachons être inventifs, créatifs et optimistes pour faire évoluer nos territoires en ayant un seul objectif, celui de répondre aux besoins des usagers et en offrant des services publics adaptés, efficaces et de qualité, en maîtrisant les coûts de fonctionnement, en bonifiant le développement économique au

tour de la 4 voies. L'arrivée de Lidl est un nouvel atout indéniable.

Toutes les portes de mutualisation sont importantes à étudier au sein même de la Communauté des Communes mais aussi entre communes proches.

Et la réflexion sur la Commune Nouvelle doit plus que jamais être prolongée en étudiant la meilleure périphérie si nous voulons garder notre identité et proximité, notre ruralité moderne et performante.

Autre atout, le Bois Meur et Avaugour : Le département va lancer la réalisation d'une structure d'animations et d'accueil au Bois Meur.

## PROJETS 2019

- Kerprin : finalisation normalisée et fermeture de la salle si possible ;
- Terrain des sports : installation de structures sportives de plein air complémentaires au stade en bord de route, clôture et portail à l'entrée du site ;
- Enrobé de trottoirs dans le centre-bourg ;
- Mise en accessibilité et rénovation des toilettes publiques ;
- Programmation de la rénovation des salles polyvalentes et de réception de la Mairie ;



# Mot du maire

- Ravalement des 2 logements locatifs et de la bibliothèque ;
- Rénovation du parquet de la bibliothèque ;
- Revêtement de l'autel de l'église ;
- Programme de voirie à ajuster ;

## D'autres gros dossiers pour lesquels nous comptons sur l'accompagnement de la CDC :

1) **Création de 2 locaux de services** ou commerciaux et d'un logement dans l'ancienne propriété Héouzan avec demande de cofinancement dans le cadre de l'appel à candidatures « Dynamisme de bourgs ruraux » en liaison avec l'ADAC (Agence Départementale d'Appui aux Collectivités 22), l'EPF et le contrat de plan État Région.

2) **L'EPIDE** : année charnière dans la décision de choix de structuration du site.

La CDC peut être et doit être maître d'ouvrage pour réussir la projection sur le site à 150 élèves dans la durée :

- acquisition – rénovation, structuration
- gestion avec l'EPIDE de la mobilité des jeunes.

Nous entendons avec les services de l'Etat faire valoir les atouts du site, notre volonté de partenariat actif et pertinent et prouver l'élément d'aménagement du territoire qu'il représente.

### 3) **LE PLUI**

Je reste ferme et déterminé.

On ne peut pas réclamer ou pour les grands élus, essayer de venir en aide à la Bretagne rurale et d'un autre côté appliquer des règles qui la détruisent.

Oui le PLUI tel qu'il est amorcé dans le débat du PADD car pour moi, j'espère qu'il va évoluer, on méprise la ruralité

et vous comprendrez que je ne puisse l'accepter.

76 % des autorisations de construire dans 3 pôles et 4 bourgs de service. Un débat pour l'instant sans inflexion de l'orientation.

Il va falloir faire attention aux élus gilets bleu-blanc-rouge et vert, républicains et ruraux pour respecter un traitement équitable sur notre territoire et que les contraintes et atouts soient considérés : assainissement, hameaux, positionnement géographique et se donner le temps d'un travail sérieux de chaque équipe municipale et une bonne concertation collective.

Je terminerai en vous disant mon vœu légitime est que notre commune se comporte comme une grande famille ou chacun apporte sa pierre à l'édifice, sa disponibilité, son enthousiasme, sa compétence, sa responsabilité, son engagement.

Élus – Personnels – Enseignants - Associations – Bénévoles – Paroisse – L'Epide – Commerces – Entreprises – Agriculteurs.

Un grand merci à tous les élus qui s'investissent à leur niveau avec assiduité dans la commune et l'intercommunalité.

Une grande famille qui travaille à construire une société plus juste, plus équilibrée, plus solidaire, plus responsable, plus conviviale.

Et garder la sérénité, la confiance en demain, le bonheur que nous devons tous construire ensemble, l'apprécier pour nous projeter, pour le partager.

***Bonne année à toutes et à tous !***

***Jean Pierre Le Goux***



Les élus autour du maire pendant son discours



Les enfants de Lanrodec nés en 2018  
et leurs parents

# Conseils municipaux

Dans ses séances des 17 octobre, 14 novembre, 5 décembre 2018 et 23 janvier 2019, le Conseil Municipal a pris les décisions qui suivent.

## TRAVAUX

### BÂTIMENTS COMMUNAUX ET COMMERCES

#### Cabinet orthophoniste (17 B) et dernier local vacant (17 D)

\* Les travaux s'achèvent dans le local loué par Mme Bonny Aude, orthophoniste.

\* Les travaux du dernier local vacant de 18 m<sup>2</sup> (17 D) sont quasiment achevés également. Ce local est en location au tarif de 10 € le m<sup>2</sup>.

\* Les rambardes devant les locaux ont été posées début janvier 2019 par l'entreprise Rousseau, de même que les rambardes des tribunes de foot et du foyer.

#### Autel de l'église :

Remplacement de la moquette par du parquet dans le chœur de l'église et abaissement de la hauteur de l'autel pour un montant total de 1877.80 € HT. Participation de la paroisse : 1000 €.

#### Salle des sports

La couverture du couloir entre les vestiaires et la salle a été faite en novembre.

Des travaux d'isolation du local de stockage de la salle des sports seront réalisés par l'entreprise Cloarec (1745 € HT).

### VESTIAIRES ET FOYER

Les travaux sont terminés ;

L'aménagement du parking en enrobé est fait ;

L'aménagement d'un espace pétanque a été réalisé ;

La main-courante est posée ainsi que le pare-ballons.

L'avant des tribunes a été rénové.



Le Conseil Municipal a pris la décision d'achat d'un container Cubner de 13.8 m<sup>2</sup> (1650 €) qui servira au rangement des matériels pour le FCPCL.

#### Fermeture de l'entrée du terrain des sports :

Un portail coulissant avec une partie fixe et un passage sélectif PMR d'une hauteur d'1.20 m sera installé à hauteur du City Stade. Des devis sont en cours.

#### Rénovation câble :

Des travaux de rénovation d'un câble au terrain de football suite aux actes de vandalisme subis ont été entrepris par le Syndicat d'Énergie des Côtes d'Armor ; le devis estimatif est de 4600 € HT et la commune participera à hauteur de 2760 €.

#### Antivol de câbles :

Installation d'un dispositif antivol de câble au terrain de football : 420 €.

### LOGEMENT HÉOUZAN

La convention signée avec l'EPF (Etablissement Public Foncier) est prolongée d'une année.

L'esquisse réalisée par l'ADAC (Agence Départementale d'Appui aux Collectivités) présente un plan de rénovation / réhabilitation de l'ensemble de l'ancien logement Héouzan situé Rue des Écoliers (n° 16) : 2 locaux destinés à des services au RDC et 1 T2 au 1<sup>er</sup> étage avec un escalier d'accès extérieur. Le montant des travaux est estimé à 180000 €, un parking aménagé d'une contenance de 15 places reviendrait à 20000 €.

Ces travaux peuvent être subventionnés dans le cadre d'un appel à candidatures « dynamisme des bourgs ruraux » en Bretagne avec comme partenaires l'État et la Région, la Caisse des dépôts et l'EPF. Un dossier de demande de subvention sera déposé.

### TRAVAUX SALLE POLYVALENTE

L'aménagement des 2 salles polyvalentes jouxtant la mairie est estimée à 140 000 € HT, hors frais de maîtrise d'œuvre (21 000 € HT) et contrôle technique et CSPS (2 800 € HT). Ces travaux feront l'objet d'une demande de subvention DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) à hauteur de 45 000 €.

### TRAVAUX REVÊTEMENT DE SOL DE LA BIBLIOTHÈQUE

L'entreprise Rocrou réalisera les travaux pour un montant de 8354.47 € HT (dépose de la moquette actuelle, fourniture de sol PVC, cornières et baguettes alu, profilé de jonction et d'adaptation, pose et coupes de lames PVC et pose de cornière).

### VOIRIE

Les travaux d'enrobé des routes sont terminés (Kerguinérien – Beaupré – Belanger - Pont Léan vers Tréguéric et Kerguillerm). Coût : 20000 € HT dont 9234 € divisés entre la commune de Plouagat et celle de Lanrodec. Une convention a été établie avec la Commune de Plouagat et elle nous reversera la somme de 4617 €.

# Conseils municipaux

## Chemins d'exploitation :

Ils ont été réalisés aux lieux-dits Kerguillerm vers la Villeneuve, Croascam vers Kerguinérien et vers la Villeneuve, la portion du Restol jusqu'à la limite Ploumagoar.

Coût : 4500 € le km.

Une consultation va être faite pour les rues de Coat Nay, Nen Clod, Kerguillerm et Senven de même que pour les trottoirs des lotissements.

## INSTALLATION D'UNE ANTENNE ORANGE

Une antenne Orange va être installée au terrain de foot par l'entreprise Syscom de la Roche Bernard.

La surface au sol sera d'environ 40 m<sup>2</sup> et la hauteur 25 m 30 m.

Dans ce contexte, un contrat de bail de 12 ans pour l'implantation d'équipements techniques composant la station relais sur la parcelle C1238 a été signé entre la Commune et la S.A. Orange.

La Commune de Lanrodec recevra annuellement en contrepartie une redevance d'occupation du domaine public d'un montant de 2500 €.

## TRAVAUX RÉSIDENCE LIORS FALHER

Des travaux de lavage des façades et pignons, de démoussage des toitures, nettoyage des gouttières et mise en peinture des portes d'entrée auront lieu sur les logements Côtes d'Armor Habitat de la Résidence Liors Falher.

## TERRAINS COMMUNAUX CONSTRUCTIBLES LOTISSEMENT PARC AN TRAOUN

Les 2 derniers terrains constructibles situés dans le lotissement vont être proposés à la vente au prix de 30 € le m<sup>2</sup>.

## INVESTISSEMENTS 2019

Le Conseil Municipal propose l'étude et la faisabilité des investissements suivants pour 2019 :

- Maison Héouzan : création d'un logement et de services ou logements uniquement ;
- Structure de Kerprin : fermeture totale de la salle, pose d'une alarme type U
- Ravalement extérieur de la bibliothèque et des logements locatifs ;
- Rejointoyage des murs de la Galerie ;
- Toilettes publiques ;
- Travaux de la salle polyvalente (isolation, huisseries, peinture, sol, coin cuisine) ;
- Matériels (tables et chaises) pour la salle polyvalente ;

- Jeux complémentaires au stade ;

- Portions de voirie à définir et enrobé de trottoirs.

## VIE SCOLAIRE

### TRANSPORTS SCOLAIRES

Le Conseil Municipal décide d'augmenter le budget transports de l'école à 3250 € pour permettre aux scolaires de poursuivre les projets engagés : cross de la solidarité pour certaines classes, sorties cinéma au nombre de trois pour d'autres classes.

### QUESTIONNEMENT SUR LE NOM DE L'ÉCOLE

Un travail sera réalisé l'an prochain avec les enseignants afin que les élèves et leurs parents se positionnent via un vote sur le nom de notre école.

### DEMANDE DE RÉALISATION D'UN GRAFFITI SUR LE MUR DE LA CANTINE

La réalisation d'une fresque sur le mur de la cantine à gauche du portail du haut de l'école qui donne accès à la cour de la maternelle a été évoquée.

### RECRUTEMENT PERSONNEL POUR SEPTEMBRE

Madame Le Boudier Dominique va faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019. Le secrétaire et la commission en charge du personnel se propose de réfléchir à la modification des emplois du temps des personnels école afin de déterminer les besoins de recrutement au 1<sup>er</sup> septembre.

### INSPECTION HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Suite au passage de la section Hygiène et Sécurité de l'Inspection de l'Éducation Nationale dans les locaux scolaires, nous avons reçu le bilan qui est relativement positif pour la commune : de menus travaux seront à prévoir. Les enseignantes devront réorganiser le rangement des placards, locaux...

## QUESTIONS DIVERSES

### MODIFICATION DES STATUTS DU SDE

Le domaine de l'énergie est toujours en constante évolution ; de nouveaux projets sont engagés par le SDE 22 notamment dans les domaines suivants :

- \* Rubrique mobilité : le développement de l'activité GNV, la production et distribution d'hydrogène,
- \* Rubrique maîtrise de l'énergie : réalisation de travaux (3X22),
- Rubrique activités complémentaires : création et participation dans des sociétés commerciales,

# Conseils municipaux

\* Rubrique SIG : pour l'activité PCRS.

Cela nécessite l'adaptation des statuts du SDE dont notre commune est adhérente.

Lors de son assemblée générale du 24 septembre 2018, le Comité syndical du SDE 22 a approuvé l'adaptation des nouveaux statuts.

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président du SDE 22 a notifié les nouveaux statuts du Syndicat à l'ensemble de ses adhérents, qui disposent d'un délai de 3 mois à la date de notification pour délibérer. Le Conseil Municipal adopte les nouveaux statuts du SDE 22.

## RGPD

Dans le cadre de leurs missions et dans un contexte de développement de l'administration électronique et des usages numériques, les collectivités territoriales et établissements publics territoriaux utilisent, collectent et traitent de nombreuses données à caractère personnel, tant pour la gestion de leurs services publics locaux que pour celle de leur structure.

À ces fins, sont constitués des fichiers de toute nature, papier ou informatiques, contenant de nombreuses informations relatives aux administrés comme aux agents : état-civil, fichiers électoraux, fichiers périscolaires, fichiers des bénéficiaires d'aides sociales, fichiers d'abonnés, fichiers de police municipale, fichiers de ressources humaines, vidéosurveillance, géolocalisation, etc. contenant des données à caractère personnel sensibles (données médicales, numéro de sécurité sociale, appartenance syndicale, biométrie, etc.).

La protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données est un droit fondamental et chacun a droit au respect de sa vie privée.

Depuis 1978, la législation protège les données personnelles. Elle a été récemment renforcée par le règlement général sur la protection des données (RGPD).

Dans ces conditions, les Maires et Présidents d'établissements publics territoriaux sont responsables des traitements informatiques et papier qui sont mis en œuvre et de la sécurité des données personnelles qu'ils contiennent et, à ce titre, peuvent voir leur responsabilité, notamment pénale, engagée en cas de non-respect des dispositions de la loi.

Par ailleurs, le règlement européen (UE) 2106/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel (RGPD) du 27 avril 2016, s'applique au sein des États membres à partir

du 25 mai 2018.

Ce règlement qui renforce les obligations des responsables de traitement et les droits des personnes concernées, augmente les risques de sanction et impose, pour toute autorité publique effectuant des traitements de données à caractère personnel, la désignation d'un délégué à la protection des données (art. 37 du RGPD).

Dans la mesure où le RGPD conseille et prévoit la possibilité de désigner un délégué externe et que par délibération n° 2013-55 du Conseil Municipal du 3 juillet 2013, nous avons adhéré aux missions supplémentaires à caractère facultatif du CDG22, le Conseil Municipal désigne le Centre de Gestion 22, délégué à la protection des données de la commune.

## RÉPERTOIRE ÉLECTORAL UNIQUE : COMPOSITION DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE

La loi n° 2016-1048 du 1<sup>er</sup> août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales qui crée le répertoire unique (REU) entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

À ce titre, les maires se voient transférer, en lieu et place des commissions administratives qui sont supprimées la compétence pour statuer sur les demandes d'inscription et sur les radiations des électeurs qui ne remplissent plus les conditions pour demeurer inscrits. Un contrôle à posteriori sera opéré par les commissions de contrôle.

La Commission de contrôle est composée :

- \* D'un délégué de l'administration désigné par le Préfet,
- \* D'un délégué du Tribunal de Grande Instance désigné par le TGI,
- \* D'un membre du Conseil Municipal, à savoir, Madame Estelle Thoraval-Gronfier.

## ÉLAGAGE DES ROUTES

Le SMITOM nous a fait savoir que les chauffeurs lors des tournées de collecte des déchets ont recensé un certain nombre de voies qui sont difficilement praticables en raison de branchages encombrants. Un courrier sera adressé aux propriétaires une fois que la commission travaux aura repéré les secteurs concernés.

## CIRCULATION RESMAREC

Monsieur Le Maire a été saisi de la demande des riverains de Resmarec concernant la vitesse excessive des véhicules dans le village. Le Conseil Municipal propose dans un premier temps le traçage au sol et éventuellement l'installation d'un stop au carrefour si nécessaire.

# Conseils municipaux

## UNCCAS

Au cours du salon des Maires, dans le cadre d'un jeu-concours organisé par l'UNCCAS, le CCAS de notre commune a gagné un diagnostic territorial gratuit. Ce diagnostic pourra être élargi au territoire du Leff Communauté. Il est programmé pour 2019.

## SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE À LA BIBLIOTHÈQUE

Un spectacle de marionnettes, le Noël de Félix et Croquette, a été organisé le mercredi 19 décembre par David Aurox dans la salle polyvalente. Vif succès pour cette première ! Coût de la Prestation : 555 €.

## OUVERTURE D'UNE MAM (MAISON ASSISTANTES MATERNELLES) À KERMABON

Le Maire informe les élus qu'une Maison d'Assistants Maternelles, Mamzelle Coccinelle et Monsieur Papillon, ouvrira ses portes au printemps 2019 à Kermabon (ex bureaux Danno). Un vide-grenier sera organisé le 14 avril à Kerprin par la MAM.

## CÉRÉMONIE D'INSTALLATION DU NOUVEAU CURÉ

Mr Kougnandé, nouveau curé de l'équipe d'animation paroissiale, a organisé une messe d'installation en l'église de Châtelaudren le dimanche 28 octobre à 10 h 30. À cette occasion, Christiane Diridollou, déléguée a remis les clés des églises communales au nouveau curé.

## FINANCES

### LIGNE DE TRÉSORERIE

Le Conseil Municipal décide le renouvellement de l'ouverture de crédit de trésorerie auprès du Crédit Agricole pour un montant de 150 000 € euros aux conditions suivantes :

Taux Euribor 3 mois moyenné (à titre indicatif, au mois de septembre 2018 : - 0.319 %)

Marge : 1.20 %, frais : 0.25 % du montant de la ligne

### EMPRUNT CMB

Suite aux diverses offres de prêt reçues, le Conseil Municipal accepte l'offre faite par le Crédit Mutuel de Bretagne dont les caractéristiques sont les suivantes :

Montant : 70 000 €, durée : 15 ans, périodicité des échéances trimestrielles, amortissement progressif

Taux : 1.38 %, frais de dossier : 150 €

## TARIFS COMMUNAUX

Les tarifs communaux ont été augmentés d'environ 1.5 % (arrondis)

### TARIFS FOYER ET SALLE POLYVALENTE

Apéritif + café enterrement	31.50
apéritif + café enterrement (personnes extérieures)	76.50
Location journée	130.00
location journée (personnes extérieures)	175.00
spectacle par organisateurs extérieurs	49.00
Concours de cartes	49.00
Location table + bancs	6.00

### TARIFS KERPRIN

Location journée	168.50
Location journée (personnes extérieures)	231.00
Location week-end	270.00
Location week-end (personnes extérieures)	394.00
Centre aéré une nuit	13.00
Nuit par famille	7.00
Appareil de chauffage sans fuel	18.00

### TARIFS CIMETIÈRE

Taxe d'inhumation	29.50
Taxe d'exhumation	29.50
Concession 15 ans	59.00
Concession 30 ans	107.00
Concession 50 ans	161.00
Concession caveautin 15 ans	277.00
Concession caveautin 30 ans	327.00
Concession caveautin 50 ans	384.00
Renouvellement caveautin 15 ans	59.00
Renouvellement caveautin 30 ans	107.00
Renouvellement caveautin 50 ans	161.00

# Conseils municipaux

## INTERCOMMUNALITÉ

### MODIFICATION DES STATUTS DU LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ

Par délibération du 25 septembre 2018, Leff Armor a modifié ses statuts. Cette modification a été réalisée selon les principes suivants :

\* Maintien de l'ensemble des compétences exercées actuellement et harmonisation de ces dernières, conformément aux orientations prises dans le cadre du projet de territoire. Exemples : intégration de l'ALSH communal de Plouha aux compétences de Leff Armor Communauté ; extension du transport à la demande à l'ensemble des 28 communes du territoire,....

\* Ajout de la compétence « développement sportif », en tant que compétence facultative pour valoriser la dynamique de Leff Armor dans ce domaine (sport nature, activités sportives en lien avec le tourisme,...)

\* Recherche d'optimisation de la DGF (détenir au moins 8 compétences obligatoires et optionnelles pour conserver l'éligibilité à la DGF bonifiée)

\* Proposition de transfert d'une nouvelle compétence pour permettre à terme d'améliorer le CIF (Coefficient d'Intégration Fiscale) : le versement du contingent incendie. Cette prise de compétence suppose que Leff Armor se substitue aux communes pour le versement au SDIS du contingent incendie. Cette dépense supplémentaire pour Leff Armor sera ensuite compensée par les communes, via la CLECT.

La décision de modification des statuts est subordonnée à l'accord des conseils municipaux dans les conditions de majorité qualifiée (la moitié des communes représentant les 2/3 de la population ou inversement).

Le Conseil Municipal décide de transférer à Leff Armor la compétence « versement du contingent incendie » et approuve la modification des statuts communautaires.

### PLUIH : DÉBAT PADD

À la lecture du PADD (plan d'aménagement et de développement durable), le Conseil Municipal argumente après débat les éléments qu'il souhaite voir pris en compte :

Refuse la classification telle qu'elle a été faite sur la base de la première délibération argumentée du 30 juin :

1<sup>er</sup> constat : les statistiques sur 10 ans permettent de valider une croissance de population d'environ 3% par an depuis plus de 10 ans ;

2<sup>ème</sup> constat : le nombre de permis délivrés pour une habitation nouvelle ou à l'étude depuis janvier 2017 jusqu'à ce jour est de plus de 20 ;

En bordure de 4 voies ;

Entre Guingamp (7km) et Plouagat (2km) et St Briec (18 km) ;

Le site de Coat-an-Doc'h sur lequel la Communauté des Communes travaille à pérenniser l'EPIDE et aménager l'ensemble de l'espace ;

Une zone existante de près de 120 emplois ;

Une bonne infrastructure scolaire : 6 classes ;

Une bonne dynamique sportive : salle des sports, City Stade, vestiaires de football neufs.

Une croissance constatée d'activités et de nouveaux services : cabinet infirmier, coiffeuse, réflexologue, orthophoniste et un grand restaurant historique (plus de 300 places) – le bar multi-services très fréquenté – 3 autres espaces sont en cours de programmation.

Autres arguments :

Arrivée de « Lidl » à Plouagat ;

La présence et proximité sur le territoire du site naturel animé qu'est le massif départemental des Bois Meur et d'Avaugour ;

Constate que le débat du PADD, même si il a été riche, n'a pas provoqué de modification dans la présentation et l'élaboration du document ;

A quoi cela sert-il de débattre sans capacité d'inflexion dans l'orientation ;

Constate une volonté d'accélération aveugle de l'élaboration du PLUIH alors même que le SCOT ne sera pas validé dans les mêmes délais ;

Constate un raisonnement très urbain en toute méconnaissance ou refus de comprendre la réalité du terrain ;

Un dénigrement d'une ruralité alors que nous travaillons chaque jour à ce qu'elle reste vivante, innovante, en capacité d'accueil dans des territoires qui sont recherchés et qui ne trouveront leur salut que dans la capacité d'accueil que nous créons : Ecole – Espace Naturel et Sportif, vie sociale, vie associative encore très recherchée ;

La dernière version du cabinet d'études élaborée sans concertation, dans la précipitation est simplement méprisante de notre investissement au quotidien et nous demandons une réorientation équilibrée, en respect avec

# Conseils municipaux

notre espace de vie, notre volonté du développement homogène de notre territoire ;

Demande une considération pragmatique de l'organisation territoriale en respect de l'histoire et des réalités de flux : équidistance de St Brieuc – Guingamp, souvent 2 lieux de travail des couples ;

Demande de prise en compte de notre positionnement géographique et notre dimensionnement : 3200 ha et 1350 habitants et notre historique sociologique ;

Villages ruraux densifiés ;

Incapacité de répondre en assainissement collectif pour des raisons naturelles et financières dans le bourg ;

Capacité de gérer des déplacements respectueux d'un développement durable en maintenant des bourgs ruraux vivants générateurs de vie sociale privilégiée s'appuyant sur des zones urbanisées denses entre le bourg et la 4 voies ;

Le Conseil Municipal demande :

\* que le développement résidentiel soit priorisé et autorisé dans les bourgs et hameaux comptant plus de 20 habitations existantes entre le bourg et la 4 voies ;

\* que les autorisations de développement soient cohérentes avec la croissance observée antérieurement depuis plus de 10 ans ;

\* que soient considérées toutes nos particularités et positionnement, géographie / topographie / assainissement collectif ;

\* un traitement équitable sur notre territoire en liaison avec le dynamisme observé et recherché au même titre que d'autres communes.

Le Conseil Municipal demande que l'orientation du PADD soit infléchi et de se donner le temps d'un travail sérieux de chaque équipe municipale et d'une bonne concertation collective.

## ADHÉSION SERVICE ADS

Leff Armor a décidé de créer un service commun pour la mission « Application du droit des sols ». Actuellement, il s'agit d'une mission exercée de façon mutualisée par Leff Armor pour le compte des communes. Cette mission est soumise à facturation par le biais d'une convention de prestation de service. Le Conseil municipal décide d'adhérer au service commun de Leff Armor pour la mission « Application du droit des sols » (permis de construire, certificat d'urbanisme, déclarations de travaux...).

SALON DE COIFFURE MIXTE

## Tete a Coiffer

AU BOURG DE LANRODEC

LUNDI/MARDI/JEUDI/VENDREDI  
9h-12h30/14h-19h  
SAMEDI :9h-17h sans interruption  
**GWENAELE au 02 96 69 47 90**



avec ou sans rendez-vous selon dispo  
gwenaellehelloco50@gmail.com



## AMÉNAGE VOTRE CADRE DE VIE

CONSTRUCTIONS ET REVÊTEMENTS DE ROUTES // V.R.D. // TERRASSEMENTS  
ASSAINISSEMENT // LOTISSEMENTS // TRAVAUX PARTICULIERS

Agence de Guingamp | Agence de Saint-Brieuc  
02.96.40.60.50 | 02.96.42.90.48

## MENUISERIE - CHARPENTE

Maisons à Ossature Bois

Aménagement de Combles

**LE QUERRIOU**  
02 96 43 91 57

TY GUEN - 22170 St JEAN KERDANIEL

[www.lequerriou-menuiserie.com](http://www.lequerriou-menuiserie.com)

## MAÇONNERIE

**NEUF & RÉNOVATION**



Damien  
**CAMUS**

Convenancho  
22170 LANRODEC

☎ 06 77 43 16 28 ✉ [maconnerie.camus@gmail.com](mailto:maconnerie.camus@gmail.com)

## CARTE D'IDENTITÉ

Les demandes de carte d'identité sont désormais traitées selon des modalités similaires à celles en vigueur pour les passeports biométriques. La Mairie de Lanrodec ne peut plus recueillir les demandes. Elles seront **traitées uniquement dans les 25 communes du département qui disposent d'un dispositif de recueil** permettant notamment de collecter les empreintes numérisées des demandeurs. **Liste des communes équipées les plus proches :**



- **Arrondissement de Saint-Brieuc :** Binic, Lamballe, Loudéac, Paimpol, Plérin, Ploufragan, Quintin, Saint-Brieuc
- **Arrondissement de Guingamp :** Guingamp, Pontrieux, Rostrenen, Saint-Nicolas-du-Pelem, Callac
- **Arrondissement de Lannion :** Lannion, Perros-Guirec, Plouaret, Tréguier

Il est impératif de prendre un rendez-vous auprès d'une mairie pour procéder à l'établissement ou renouvellement de votre carte d'identité. **Attention ! Les délais pour l'obtention d'un rendez-vous peuvent être relativement longs (prévoir entre 1 mois et demi et deux mois d'attente).**

## RECENSEMENT NATIONAL



Le recensement national est obligatoire et intervient à partir de 16 ans, il concerne les jeunes Français, filles et garçons. L'intéressé(e) doit

se présenter à la mairie le mois de son anniversaire avec le livret de famille de ses parents et sa carte d'identité. Le recensement est nécessaire pour se présenter aux examens (Bac, BEP) et passer le permis de conduire (conduite accompagnée). Le fait d'être recensé permet également l'inscription

d'office à 18 ans sur les listes électorales de la commune de son domicile.

Les jeunes hommes et les jeunes filles nés en **JANVIER, FÉVRIER ET MARS 2003 doivent venir s'inscrire avant le 30 AVRIL 2019.**

**Vous pouvez aussi le faire par internet. Il suffit d'accéder à la démarche en ligne « recensement citoyen obligatoire », puis de se laisser guider. Les pièces justificatives devront être numérisées : carte d'identité ou passeport ainsi que le livret de famille.**

## PLANNING DES ESPACES/JEUX DU RELAIS PARENTS/ASSISTANTES MATERNELLES

Le relais assistantes maternelles se déroule dans la salle polyvalente entre 9 h et 12 h les vendredis :

- 1er mars 2019
- 15 mars
- 29 mars
- 7 juin
- 21 juin



# Vie communale

## ETAT CIVIL d'octobre 2018 à janvier 2019

### Naissances

- Léandre Eugène LOUVET, né le 27 octobre 2018, Lotissement Parc An Traoun,
- Diégo QUERREC LIVOLANT, né le 8 novembre 2018, Beaupré.

### Mariages

- Gilles LE BOLES et Corinne PANGALLO, mariés le 17 novembre 2018, domiciliés Resmarec.

### Décès

- Eugénie CHAPELAIN née HERCOUET, décédée le 11 novembre 2018, domiciliée Plouagat
- Yvonne LARVOR née SCOLAN, décédée le 24 novembre 2018, domiciliée Le Pellen
- Gabriel TREBOUTA, décédé le 17 décembre 2018, domicilié Le Guillier,
- Serge ROZEN, décédé le 28 décembre 2018, domicilié Coat An Doc'h,
- Hélène JOURDEN née GOUEVIC, décédée le 5 janvier 2019, domiciliée Kersteun,
- Roger LE MOAN, décédé le 28 janvier 2019, domicilié Kerguillerm.

## URBANISME d'octobre 2018 à janvier 2019

Nom / Prénom / Adresse	Adresse	Nature de la construction
Permis de construire accordés		
Le Moal Marion / Méhauté Corentin	Résidence de Pors Héry	Maison individuelle
Foucault Jocelyn	Kersteun	Garage
Brunet Ronan	La Villeneuve	Maison individuelle
Martin Grégory	Kerbol	Poulaillers
Jourden Michel	Kerprin	Pergola
Cornec Thomas	Resmarec	Extension habitation
Connan David	Rue de Coat Born	Carport
Déclarations préalables accordées		
Gressus Angélique	Lotissement de Parc An Traoun	Abri de jardin
Le Méhauté Joël	Kerny	Division terrain 3 lots
Daniel Fabien / Roussel Marion	Kerhors	Rénovation habitation

## **INFORMATIONS ÉLECTIONS**

Les citoyens peuvent désormais s'inscrire sur les listes électorales jusqu'à un mois et demi avant une élection.

Ces nouvelles dispositions sont applicables pour les élections européennes du 26 mai 2019. De ce fait, les nouveaux habitants peuvent venir s'inscrire en mairie jusqu'au 12 avril 2019.

Documents à fournir : pièce d'identité en cours de validité et justificatif de domicile.

La carte d'électeur sera transmise par courrier au plus tard trois jours avant le scrutin.

Cette année, tous les électeurs recevront une nouvelle carte d'électeur. N'oubliez pas de venir voter avec votre carte d'identité et votre carte d'électeur (OBLIGATOIRE).

# Vie communale



## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Pour le 100<sup>e</sup> anniversaire de la Guerre 1914-1918, la cérémonie a débuté le dimanche 11 novembre à 10 h 30 par le départ de la mairie pour le dépôt de gerbe et allocutions au Monument aux Morts. À 11 h a retenti la sonnerie du glas jusque 11 h 11. Puis apéritif à la mairie suivi du repas au Moulin à 12 h 30. À 17 h a eu lieu une cérémonie commune à toutes les communes du Leff Armor à Châtelaudren puis les élus ont visité l'exposition organisée par Arnaud Jaffrelot en l'occasion de ce centenaire, exposition qui a remporté un très vif succès.



## FORMATION DE SENSIBILISATION AUX GESTES QUI SAUVENT

Une formation de sensibilisation aux gestes qui sauvent a été dispensée par la Protection Civile des Côtes d'Armor aux personnels, élus, institutrices, présidents d'association, bénévoles de la bibliothèque désireux de la suivre. Ce sont ainsi 24 personnes qui ont assisté les 5 ou 12 décembre aux ateliers animés par Michelle René de la Protection Civile.



## REMISE DES MÉDAILLES DU TRAVAIL AUX EMPLOYÉS COMMUNAUX

Le vendredi 21 décembre, lors de la cérémonie de fin d'année où sont présents pour le pot de l'amitié de Noël, les personnels, élus et bénévoles, ont été remis à 5 personnes leur médaille du travail. Ainsi ont été médaillés Danielle Le Balch, Patricia Naze, Chantal Jégo et Suzanne Constant pour leurs 20 ans de carrière. Jean-Yves Keromen a, quant à lui, reçu sa médaille des 35 ans. Madame Le Boudier Dominique, absente sur la photo, s'est vue remettre également, la médaille des 20 ans.

## Cabinet de Réflexologie



**Bryan Le Pape**  
17C Rue des Écoliers  
22170 Lanrodec  
06.45.21.87.58

*Douleurs physiques,  
émotionnelles et mentales.*

• ENROBÉ  
• TERRASSE  
• MURET  
• CLÔTURE  
• PORTAIL

*Paysagiste*

**ETS THOMAS**

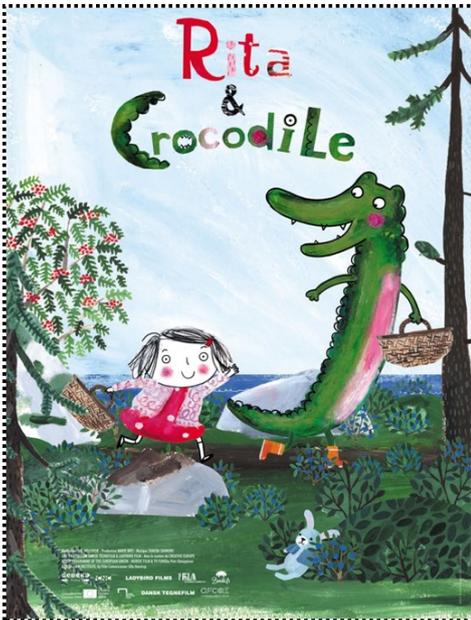
AMÉNAGEMENT • ENTRETIEN

**PLOUAGAT**

**02.96.74.28.00**

# Vie communale

## Classe PS/MS de Marie Arthur



Jeudi 10 janvier, les TPS, PS, MS et GS se sont rendus au cinéma "Les Korrigans" à Guingamp pour voir un film d'animation de Siri Melchior : **Rita et Crocodile**. C'est l'histoire de Rita, petite fille de 4 ans au caractère bien trempé, qui découvre le monde en compagnie de son ami Crocodile qui vit dans une baignoire et ne pense qu'à manger comme tout bon crocodile qu'il est.

## Sortie USEP pour les classes de maternelle

### **Sortie USEP**

Le vendredi 30 novembre, les PS, MS et GS se sont rendus à Plélo pour la rencontre sportive USEP : « Matern'athlé ». Ils ont participé à différents ateliers d'athlétisme : lancers, courses, sauts.



# Vie communale

## BIBLIOTHÈQUE

### Nouveautés adultes de novembre 2018 à Janvier 2019

Michel Houellebecq – Sérotonine  
Jean Failler – Fallait pas commencer T. 1 et T 2  
Jean Failler – C'est la faute du vent  
Raphaëlle Giordano – Cupidon a des ailes en carton  
Valérie Perrin – Changer l'eau des fleurs  
Harlan Coben – Par accident  
Nicolas Mathieu – Leurs enfants après eux  
Murielle Bolle – Briser le silence  
Jérémy Fel – Helena  
Adeline Dieudonné – La vraie vie  
Maxime Chattam – Le signal  
Laurent Gounelle – Je te promets la liberté



Gilles Legardinier – J'ai encore menti !  
Christian Signal – L'été de nos vingt ans  
Fabienne Juhel – La femme murée  
Jacqueline Sauvage – Je voulais juste que ça s'arrête

## Spectacle

Le spectacle de fin d'année de Félix et Croquette a été un succès avec environ 90 personnes présentes à la représentation.

Un nouveau spectacle sera probablement proposé pour la fin d'année 2019...



**La bibliothèque recherche des bénévoles pour assurer les permanences**

### Fréquentation de la bibliothèque en 2018

La bibliothèque a reçu 1578 visiteurs en 2018 (1409 en 2017). Il y a actuellement 179 adhérents actifs (hors école).



*Boulangerie -:- Pâtisserie*

*Le Fournil du Rocher*

*Valérie et Jean-Claude Ollivier*  
8, Grand Rue

*22170 Plouagal - Tél. 02 96 74 20 70*



**FERMETURES du LEFF**

P.V.C. - Aluminium - Bois

**Thierry LE CARDINAL**

43 bis, rue de la Gare - 22170 CHATELAUDREN  
(sortie de la ville - direction Quintin)

**Tél. 02 96 74 17 02** Fax 02 96 74 11 23

# Vie communale

## JEUNE TALENT



Alexis Aroaro est né en 2004. Ancien élève de Lanrodec, il est désormais en 3<sup>e</sup> au collège de Plouagat. A tout juste 15 ans, il vient de remporter les championnats de Bretagne des batteurs solistes (Caisse Claire Ecosaise) le 11 novembre à Pontivy dans la catégorie des moins de 14 ans.

Il pratique cette discipline depuis l'âge de 8 ans et a également remporté le titre de Champion des Côtes d'Armor le 2 juin 2018 à Perros-Guirec. Il exerce au Bagad de Guingamp et pour ce, s'entraîne 7 h par semaine en moyenne.

Vous pourrez le retrouver pendant le printemps et au cours de l'été lors de nombreux festivals et autres fêtes : la fête de la Musique à Guingamp ainsi qu'au festival de la St Loup, le Festival de St Samson à Dol de Bretagne...

Un grand bravo Alexis !!!



Lucie Fée des crêpes

Crêpes et Galettes à emporter

Sur commande  
Du mardi au dimanche midi  
06 19 09 06 73

f Lucieféedescrêpes  
✉ lucie.lecarboullec@orange.fr  
kermabon • 22170 Lanrodec

Tous les mercredis soir, face à l'église - A Lanrodec.

De 17h30 À 21h

Erwan's Pizz  
pizzas à emporter

06.12.21.43.56.

Pizzas spéciales pâtes fraîches

## ÉLAGAGE DES TALUS ET HAIES

Des travaux de remise en état des chemins d'exploitation les plus dégradés sont planifiés sur 2 ans. Dès le début des travaux, nous nous sommes vus confrontés à une difficulté d'accès des engins de travaux publics à cause du bois qui encombre les routes et nous avons dû faire appel à une entreprise d'élagage en urgence. Les propriétaires de ces parcelles recevront prochainement une facture.

Pour le bon déroulement et la continuité des prochains travaux, un courrier va être adressé aux propriétaires leur notifiant d'élaguer eux-mêmes ; en cas d'absence d'élagage par les propriétaires eux-mêmes, une entreprise interviendra pour la coupe et le ramassage du bois et une facture émanant de la Mairie vous sera adressée.

Le SMITOM nous a fait savoir d'autre part que le camion de ramassage des poubelles a subi de nombreux accidents (rayures, éclatement des rétroviseurs...) à cause des branches qui surplombent les routes.

Nous espérons que vous allez prendre conscience des problèmes et comptons sur votre compréhension pour faire le nécessaire.

Merci d'avance

# Elaguer

Aux abords des lignes électriques

**ENEDIS**  
L'ÉLECTRICITÉ EN RESEAU

## UNE ACTION INDISPENSABLE

Élaguer régulièrement les branches d'un arbre situées à proximité d'une ligne électrique est indispensable pour éviter des accidents corporels graves. L'absence d'entretien peut également occasionner des ruptures de câbles et des coupures de courant.

## LES PROGRAMMES D'ENEDIS

Enedis réalise périodiquement des programmes d'élagage sur l'ensemble des communes. Dans ce cadre, vous pouvez bénéficier de conditions avantageuses pour le traitement de vos végétaux aux abords des lignes électriques.

Lorsque le réseau électrique est implanté sur votre propriété, Enedis intervient avec votre accord et sous conditions financières pour garantir le respect des distances de sécurité.

## VOTRE RESPONSABILITÉ

En tant que propriétaire ou occupant d'un terrain sur lequel sont implantés des arbres, vous avez la responsabilité d'élaguer les branches qui surplombent les ouvrages électriques situés sur le domaine public.

Vous pouvez décider de confier votre élagage à une entreprise spécialisée, ou l'effectuer vous-même après avoir rempli une DT-DICT\*, pour déclarer vos travaux et les réaliser en toute sécurité.



Lorsque vos végétaux occasionnent des dégâts sur les lignes électriques situées sur le domaine public, Enedis facture la réparation, qui s'élève en moyenne à 6 000 €.

\*DT-DICT : Déclarez vos travaux en un clic sur l'adresse du guichet unique : <http://www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr>

Pour en savoir plus, contactez Enedis au **09 69 32 18 79**

# Vie communale

## LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES DE LANRODEC

FEGER (CORRIO) Magali	1 rue de Ploumagoar	06.13.66.29.72
FOUCAULT (MINON) Sandrine	3 Pont Léan	02.96.75.08.13
GILBERT (BOURGES) Fabienne	Guerfoucault	02.96.32.66.10
HAMON (KERAMPBAN) Séverine	3 lotissement de la Vallée	02.96.32.63.35
LE BEGUEC (COUDRAY) Carine	6 La Villeneuve	02.96.32.62.76
LE BRIS (CORSEUL) Sophie	9 rue de Kerdanet—Pont Léan	02.96.79.56.05
MARTINEAU (PERSON) Annie	1 lotissement de la Vallée	06.75.62.34.87
PEREZ (GERY) Joëlle	8 Beaupré	06.78.53.60.15
PESTANA MOUTINHO Catia	2 Lotissement Parc An Traoun	06.38.66.73.14
RICHARD (TERRIEN) Nathalie	9 Coat Born	09.53.61.57.33
SERANDOUR (MINIER) Françoise	Pont Léan	02.96.32.60.05
SHEN QING	3 cour des Miracles	07.86.87.10.10



## ALLO'TAD, SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE



Leff Armor Communauté étend à titre expérimental son service de transport à la demande Allo'TAD à l'ensemble du territoire communautaire. Il facilite des déplacements sur les 28 communes du Leff Armor et permet de rejoindre les arrêts des lignes Breizh Go (ex-Tibus) allant vers Saint-Brieuc, Guingamp et Paimpol : 2 € le trajet par personne soit 4 € l'aller-retour.

Ticket combiné possible : Tibus + Allo'TAD = 2 €, prévenir la centrale de mobilité lors de la réservation.

Allo'TAD permet également de se déplacer jusqu'à Guingamp ou Paimpol notamment pour les rendez-vous médicaux = 3 € par personne soit 6 € l'aller-retour.

Jours de fonctionnement :

- Lundi de 8 h 30 à 13 h,
- Mardi de 8 h 30 à 19 h 30,
- Mercredi de 8 h 30 à 19 h 30,
- Vendredi de 8 h 30 à 19 h 30,
- Samedi de 8 h 30 à 13 h.

Modalités :

- inscription préalable à la mairie ou la Communauté des Communes
- Réservation : appeler la Centrale de Mobilité au 0 810 22 22 22 la veille avant 12 h.

Ticket combiné



Pas un sou de plus pour prendre le Tibus ! Signalez le lors de votre réservation

N°Azur 0 810 22 22 22

**Réservé aux habitants de la Communauté des Communes, ce service s'adresse aux personnes étant dépourvues de véhicule ou de permis de conduire ou dans l'incapacité durable ou temporaire d'utiliser un véhicule.**

**Ne sont pas pris en charge : les transports médicalisés, les urgences médicales, les groupes de plus de 4 personnes.**

**Limite maximale : 12 trajets (soit 6 allers-retours) mensuels.**

# Vie associative

## MAM'zelle Coccinelle et Mr Papillon

**VIDE GRENIER  
& puericulture**  
**14 Avril 2019**  
De 9h00 à 18h00  
**A Lanrodec**  
Site de Kerprin, au profit de l'association  
**MAM'zelle Coccinelle et Mr Papillon**  
3€ le mètre en salle avec tables  
(À partir de 4 mètres réservés, une crêpe et un jus de fruits offerts)  
Friandises, buvette et petite restauration rapide sur place  
Contacter Elodie au 06.30.63.37.62 ou [sltcdidie@hotmail.fr](mailto:sltcdidie@hotmail.fr)



Suivez notre projet sur notre page Facebook : MAMzelle coccinelle et Mr Papillon - projet

## CLUB D'ÉDUCATION CANINE DE LANRODEC

Le Club d'éducation canine de Lanrodec propose de multiples activités : l'école du chiot, l'éducation canine, l'agility loisir, l'obéissance, le Ring et le pistage.

Le 1er septembre 2018, le club organisait un entraînement régional de pistage réunissant des conducteurs de toute la Bretagne.

### Évènements à venir :

Concours d'obéissance le 27 et 28 juillet 2019 sur le terrain de Kerprin et Concours de pistage le 30 novembre et 1er décembre 2019 à Lanrodec



Site du club : <http://clubcaninlanrodec.jimdo.com/>  
Facebook : club d'éducation canine lanrodec



## CLUB DE L'AMICALE LAÏQUE SPORTIVE DE PLOUAGAT HANDBALL

Georgette et Serge Grot ont reçu de Monsieur Le Breton, Préfet des Côtes d'Armor, la Médaille d'Or de la jeunesse, des sports et de la vie associative pour leur engagement dans le sport en général et le Handball en particulier. Ils ont créé ensemble le Club de l'Amicale Laïque Sportive de Plouagat Handball en janvier 1978 et sont

toujours en action dans ce club phare du Département et de la Région Bretagne, notamment avec ses féminines. Au cours de cette remise, il a été précisé que c'est la première fois, dans l'historique des médaillés du sport des Côtes d'Armor, qu'un couple reçoit conjointement cette haute distinction.



# Vie associative



## L'AMICALE LAÏQUE

Un très bon début d'année scolaire, avec des innovations bien perçues par les parents.

Les ventes de gâteaux, de chocolats et sapins de Noël ont remporté un vif succès.

La soirée de Noël a eu lieu le 7 décembre dans l'école avec des activités gratuites pour les enfants : calèche, sculpteur de ballons, maquillage, photos avec le Père Noël.

Et cette année encore, la traditionnelle raclette avec plus de 400 repas de servis.

Les prochaines dates à retenir sont

- le 8 mars à Grâces (salle socio-culturelle) : un second loto y sera organisé
- le 30 juin à Kerprin : fête de l'école

Tous les bénéfices des activités servent à financer les différentes sorties et activités des classes comme la piscine, le judo, le cinéma (3 sorties par classe au cinéma de Guingamp), le spectacle de Noël ; des cadeaux pour chaque classe et un livre pour chaque enfant...

L'amicale tient à remercier tous les parents bénévoles qui grâce à leur présence nous permettent de réaliser nos

opérations... ainsi que Nicolas et Aurélie du BISTROT pour leur participation, le conseil municipal, les employés municipaux et les secrétaires pour leur investissement tout au long de l'année.

David Héлары et Stéphane Toupin



## BREIZH ORZEL

L'association Breizh Orzel est née depuis novembre 2018 afin de récolter des fonds pour participer au financement des différents concours auxquels participent les cavaliers des Écuries d'Orzel. Le bureau se compose de parents de jeunes cavaliers.

Présidente : Cendrine Grabit, Vice-présidente : Patricia Gautier, Trésorière : Aurelie Robin, Trésorière adjointe : Carole Le Faucheur, Secrétaire : Sandrine Le Bihan.

L'association vous propose le samedi 9 mars un plat à emporter : rougaille saucisse + dessert à 9 euros la part.

Nous projetons aussi un vide-greniers sur Lanrodec dans l'année.



## MÉMOIRE PATRIOTIQUE ARMORICAINE

Assemblée Générale de Mémoire Patriotique Armoricaine :



Ce samedi 19 janvier 2019, l'assemblée générale de l'association Mémoire Patriotique Armoricaine s'est tenue en présence du président du Leff Armor, Monsieur Philippe Le Goux et d'une trentaine de membres



actifs.

Arnaud Jaffrelot, Président de l'association, a présenté le rapport moral ainsi que le rapport d'activités de l'année 2018 et remercié les membres actifs pour leur implication dans les différentes activités qui ont agrémenté la commémoration du centième anniversaire de la fin de la Première Guerre Mondiale qui a eu lieu du 13 octobre au 11 novembre 2019.

Le Président Le Goux a félicité l'association de cette initiative qui a connu un grand succès populaire (4000

visiteurs à l'exposition) et souligné l'excellente collaboration entre les équipes de la Communauté de Communes et les bénévoles de Mémoire Patriotique Armoricaine.



Au terme de la réunion, il a été procédé à l'élargissement du conseil d'administration qui compte désormais 18 places et il a été procédé au renouvellement du bureau. Sont désignés au bureau MM Arnaud Jaffrelot, Président, André Fichant, Vice-Président et Patrick Mourier, Trésorier. Le conseil d'administration est composé des personnes suivantes : Annie Jaffrelot, Georgette Le saux, Marie-Catherine Le Bonhomme, Marie-Thérèse Le Méhauté, Réjane Labbé, Evelyne Maunoury, Alain Guillosou, André Fichant, Bernard Dudoret, Didier Dudal, Jean-Yves Bléjan, Joël Finet, Maël Le Pillouer, Patrick Mourier, Roland Saintrond, Arnaud Jaffrelot.



# Vie associative

Au cours de l'assemblée, plusieurs projets ont été avancés pour l'année 2019, dont un voyage sur l'Argonne du 2 au 6 mai 2019. Ce voyage est ouvert à toutes les personnes souhaitant se rendre sur les sites de la région de Verdun où des unités bretonnes ont été engagées. Le nombre de places est limité à une vingtaine de participants. Les inscriptions seront clôturées à la mi-février.

## INFORMATIONS PRATIQUES

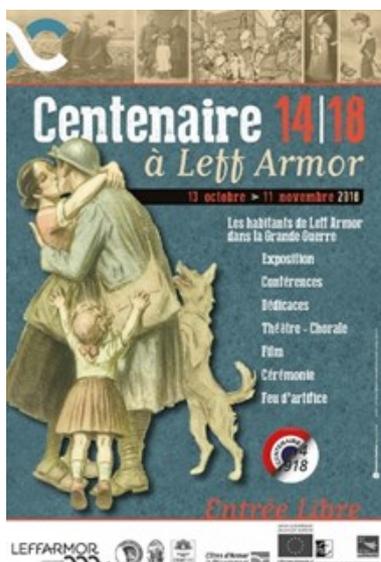
Voyage sur l'Argonne sur le thème « 100 ans après sur les pas des poilus bretons » du jeudi 2 mai au lundi 6 mai 2019. Pour plus de renseignements sur le programme et les conditions d'inscription contacter Patrick Mourier au 06.81.15.68.77 ou [fricotins@wanadoo.fr](mailto:fricotins@wanadoo.fr)

## Pour toute information sur l'association :

Arnaud Jaffrelot 06.47.65.87.00

Un vide grenier organisé par l'association Mémoire Patriotique Armoricaire est prévu pour le dimanche 17 mars au terrain de Kerprin. Inscriptions au 06.47.65.87.00. 2 euros le mètre. 2 euros la table de 2 m (obligation de prendre au minimum un emplacement de 2 m par table).

L'association recherche toujours des documents ou objets militaires pour de futures expositions.



**LANRODEC**  
A Kerprin de 8h à 18h  
**VIDE GRENIER**  
DIMANCHE  
17  
Mars  
2€ le mètre linéaire  
Réservation au 06.47.65.87.00  
Organisation: Mémoire Patriotique Armoricaire



[arnaud.jaffrelot@orange.fr](mailto:arnaud.jaffrelot@orange.fr)

<http://987leffhistoria.over-blog.com>

Mairie de LANRODEC

# Expositions

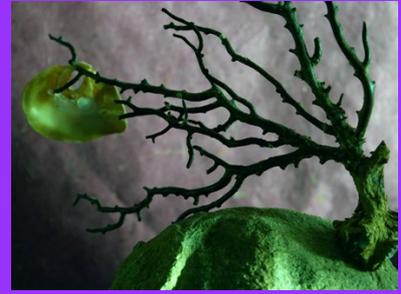
Programme 2019



**Du 4 au 31 Janvier**  
Jean Marc Sigfrit, peintre



**Du 2 au 28 Février**  
Claudie le Behec, peintre et Frédérique Even, sculptrice



**Du 1er au 31 mars**  
Stéphane Le Mouël, peintre



**Du 5 au 28 avril**  
Martine Prudhom, peintre



**Du 3 au 26 mai**  
Christian Goindin, peintre sculptrice



**Du 7 au 31 juillet—1<sup>er</sup> Festival de l'aquarelle du Leff Armor Communauté Lanrodec, Plouagat, Goudelin, Lanvallon**  
invité d'honneur Alexis Le Borgne



**Du 2 au 25 août**  
Anne du Parc Locmaria,  
aquarelle, pastel, gouache



**Du 6 au 29 septembre**  
Sebastien Bocquet, peintre



**Du 4 au 27 octobre**  
Patricia Sauzin, sculptrice

**Novembre**  
Rétrospective des 20 ans de la Galerie communale  
**320 artistes ont exposé, nous invitons tous ceux qui le souhaitent à revenir pour exposer une œuvre :**  
une toile, une sculpture, un dessin, une aquarelle, une photographie, un collage, un tissu, une installation, un tressage et tissage....



**Du 6 au 29 décembre**  
Gaëlle, peintre